

# DÉLIBÉRATIONS

N° SIRET : 20004115000067	<b>Décision Modificative</b>	Département : Dordogne
Etablissement : BATIMENT MAISON SANTE RURALE	Année 2018	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : 445 : Budget Annexe	Page n° 1	Date de Séance : 30/08/2018

<b>Augmentation de crédit</b>
<b>N° 01</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Nombre de conseillers</b>	
en EXERCICE	<b>61</b>
PRESENTS	<b>40</b>
dont VOTANTS	<b>44</b>

L'an deux mil dix huit , le trente août, le Conseil Communautaire de CC Terrassonnais Périgord Noir The Haut, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à LE LARDIN SAINT LAZARE, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Le Président.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 28/08/2018

Etaient PRESENTS : Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Nadine ELOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.  
Suppléants : Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

Etaient ABSENTS : Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Roland MOULINIER donne pouvoir à Catherine LUSTRISSY, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER donne pouvoir à Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Camille GÉRAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE donne pouvoir à Serge PEDENON, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD donne pouvoir à Jean BOUSQUET.

Le Conseil Communautaire sur proposition du Le Président,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DE2018101 - DM01 Budget 445 MSR : PAC bassin rééducation**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
<b>011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>-4 523,20</b>		
Divers	6228 020	-4 523,20		
<b>023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>4 523,20</b>		
Virement à la section d'investissement	023 020	4 523,20		
<b>TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				<b>4 523,20</b>
0001 - Opérations financières				
Virement de la section de fonctionnement			021 020	4 523,20
<b>21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>4 523,20</b>		
0002 - Opérations d'équipement non individ				
Autres immobilisations corporelles	2188 020	4 523,20		
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>4 523,20</b>		<b>4 523,20</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20180905-DE2018101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2018

Affichage : 10/09/2018

Le Conseil Communautaire approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Le Président, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du ..../..../... et de la publication en date du ..../..../...

A LE LARDIN SAINT LAZARE, le 30/08/2018

Pour extrait conforme,  
Le Le Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20180905-DE2018101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2018

Affichage : 10/09/2018

